

CATALOGUE DES FORMATIONS 2024-2025

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous présenter notre **Catalogue de Formations 2024-2025**.

L'enjeu majeur porte sur la **Facturation Electronique**.

La facturation électronique entre entreprises assujetties à la TVA en France sera obligatoire à partir de 2026. Cette transition vise à moderniser et simplifier le processus de facturation, tout en renforçant la transparence et l'efficacité des transactions commerciales. Il est donc crucial de se former et 2 formations vous sont proposées sur cette thématique.

De manière plus récurrente, nous vous proposons également des formations courtes et pratiques qui ont pour objectif de vous aider à trouver des réponses aux problématiques rencontrées dans votre quotidien, et qui auront un impact direct sur la façon de gérer votre entreprise.

Tentez l'expérience !

Alain DAUDÉ
Directeur Général

Pour vous inscrire

Chers clients,

Saviez-vous que vous pouvez bénéficier d'un avantage fiscal en vous formant ?

Le crédit d'impôt formation est un dispositif avantageux qui réduit considérablement le coût réel de votre formation. Voici pourquoi vous devriez en profiter :

1. Économie directe : Pour chaque heure de formation suivie, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal au taux horaire du SMIC (11,65 € en 2024).

2. Plafond généreux : Vous pouvez bénéficier de ce crédit jusqu'à 40 heures de formation par an.

Exemple concret : Une formation de 28 heures vous donne droit à un crédit d'impôt de 326,20 €, réduisant significativement votre investissement.

3. Simplicité : Le crédit est facilement déclarable dans votre déclaration annuelle de résultats.

4. Double bénéfice : Non seulement vous améliorez vos compétences, mais vous réduisez aussi vos impôts.

5. Applicable à tous : Que vous soyez une micro-entreprise ou une PME, vous pouvez en bénéficier.

En vous formant, vous investissez dans votre entreprise tout en bénéficiant d'un soutien fiscal. C'est une opportunité à ne pas manquer pour développer vos compétences à moindre coût et améliorer la performance de votre entreprise.

Inscrivez-vous en cliquant sur les liens orange ci-dessous :



Inscription sur le site de l'AIF 25-90 :
<https://www.aif25-90.com>



Inscription sur le site de l'ADFPA :
<http://www.adfpa39.fr/demande-renseignement.html>

LES FONDAMENTAUX POUR RÉALISER DES FACTURES ÉLECTRONIQUES CONFORMES ET POUR TENIR MA CAISSE

CERFRANCE
ALLIANCE COMTOISE



Cette formation pratique prépare votre entreprise aux évolutions réglementaires de la facturation électronique et de la gestion de caisse. Elle couvre la réglementation des factures, la réalisation de factures conformes sur un logiciel certifié NF 525, et les obligations légales liées à la tenue de caisse.

Vous apprendrez à paramétrer et utiliser un agenda électronique de caisse à travers des cas concrets. À l'issue de la formation, vous serez capable de produire des factures électroniques conformes, de gérer efficacement votre caisse selon les normes en vigueur, et de vous préparer aux futures obligations de la réforme de la facturation électronique.

Essentielle pour toute entreprise, cette formation vous aidera à vous mettre en conformité avec les nouvelles exigences fiscales et à optimiser vos processus de facturation et de gestion de caisse.

DURÉE : 1 journée de 7 heures

PUBLIC : Tout public

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 pour le Doubs et sur le site de l'ADFP39 pour le Jura

Organisation de la formation

Dates et lieux / Formateurs

- 10/03/2025 Groupe rural BESANCON / Romain SEGUI
- 13/03/2025 BAUME-LES-DAMES / Romain SEGUI
- 17/03/2025 HOUTAUD / Romain SEGUI
- 21/03/2025 VALDAHON / Romain SEGUI
- 24/03/2025 FOUCHERANS / Romain SEGUI
- 27/03/2025 LONS-LE-SAUNIER / Virginie STEHLY
- 26/05/2025 Groupe rural BESANCON / Romain SEGUI
- 27/05/2025 BAUME-LES-DAMES / Romain SEGUI
- 02/06/2025 HOUTAUD / Romain SEGUI
- 05/06/2025 VALDAHON / Romain SEGUI
- 10/06/2025 FOUCHERANS / Romain SEGUI
- 12/06/2025 LONS-LE-SAUNIER / Virginie STEHLY

Prix

- Contribution de 40€ par journée pour les ressortissants VIVEA, repas à la charge de l'adhérent. Pour les non-ressortissants VIVEA, établissement d'un devis

Moyens pédagogiques et techniques

- Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation, Quizz d'évaluation

Contenu de la formation : composition des modules mis en place

La facture électronique

- Réglementation des factures
- Cas pratique : réaliser une facture sur un logiciel NF 525

Gestion d'un agenda électronique de caisse

- Réglementation de la tenue de caisse
- Paramétrer et utiliser un agenda électronique de caisse



APPRÉHENDER LA RÉFORME DE LA FACTURE ÉLECTRONIQUE ET LES CONSÉQUENCES SUR MON ENTREPRISE

La réforme dite «facturation électronique» va concerner la grande majorité des entreprises françaises et aboutira notamment à préremplir automatiquement les déclarations de TVA. Elle concerne l'ensemble des entités soumises à TVA, soit 4 millions d'entreprises, pour un volume annuel de près de 2 milliards de factures.

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, auront l'obligation de recevoir de façon électronique les factures en passant soit par une « plateforme de dématérialisation partenaire » dite PDP, soit par le PPF « Portail Public de Facturation ».

Selon leur taille, elles auront l'obligation de transmettre électroniquement leurs factures selon un calendrier prédéfini.

DURÉE : 3 heures

PUBLIC : Tout public professionnel

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 pour le Doubs et sur le site de l'ADFP39 pour le Jura

Organisation de la formation

Dates et lieux / Formateurs

- 31/03/2025 BAUME-LES-DAMES / Ellen LEBONVALLET
- 01/04/2025 HOUTAUD / Ellen LEBONVALLET
- 03/04/2025 VALDAHON / Ellen LEBONVALLET
- 07/04/2025 Groupe rural BESANCON / Ellen LEBONVALLET
- 08/04/2025 FOUCHERANS / Virginie STEHLY
- 10/04/2025 LONS-LE-SAUNIER / Virginie STEHLY

Prix

- Contribution de 40€ par journée pour les ressortissants VIVEA, repas à la charge de l'adhérent. Pour les non-ressortissants VIVEA, établissement d'un devis

Moyens pédagogiques et techniques

Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation, Quizz d'évaluation

Contenu de la formation : composition des modules mis en place

Contextes et échéances légales

- Objectifs
- Opportunités
- Calendrier

La Facture Electronique : qu'est-ce que c'est et comment ça marche ?

Maturité digitale de votre entreprise

- Auto-évaluation
- Plan d'actions





L'objectif de ce programme est d'aider les agriculteurs à mieux comprendre la composition de leurs résultats financiers et à valoriser les éléments de clôture pour une meilleure maîtrise des flux financiers de leur exploitation.

Il s'adresse aux jeunes agriculteurs en cours d'installation et à ceux qui souhaitent comprendre leurs résultats, qu'ils soient informatisés ou non. Le contenu couvre la compréhension des finalités de la comptabilité, la capacité à lire et à interpréter les documents de gestion, à évaluer l'efficacité d'une exploitation, et à adopter une bonne conduite pour gérer efficacement leur exploitation.

DURÉE : 2.5 jours

PUBLIC : JA en cours d'installation et agriculteurs désirant comprendre leurs résultats

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 : <https://www.aif25-90.com>

Organisation de la formation

Formateur

- Isabelle PAGET - Comptable conseil

Dates et Lieu

- VALDAHON : 21 novembre + 28 novembre + 5 décembre 2024

Prix

- 100 € (500 € pour les non ressortissants VIVEA)

Moyens pédagogiques et techniques

- Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation



Contenu de la formation : composition des modules mis en place

Comprendre les finalités de la comptabilité :

- Être capable de lire les documents de gestion et de les interpréter
- Être capable de mesurer l'efficacité d'une exploitation : critères à observer
- Savoir quelle conduite adopter pour une bonne gestion de l'exploitation

RÉUSSIR LA TRANSMISSION DE SON EXPLOITATION

CERFRANCE
ALLIANCE COMTOISE



Ce programme vise à préparer les chefs d'exploitation agricole à transmettre ou vendre leur exploitation. Les objectifs incluent la préparation à la transmission, l'identification des démarches à suivre, et la compréhension des enjeux liés à l'évaluation de l'exploitation.

Le contenu aborde l'identification des attentes et des objectifs des exploitants, les organismes impliqués, la coordination entre l'installation d'un repreneur et la cessation d'activité, ainsi que l'évaluation de l'exploitation, les contrats à mettre en place, les moyens de paiement des repreneurs, et les conditions que l'exploitant peut accepter.

DURÉE : 3 jours

PUBLIC : Tout chef d'exploitation agricole

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 : <https://www.aif25-90.com>

Organisation de la formation

Formateur

- Isabelle PAGET - Comptable conseil

Date et Lieu

- VALDAHON : 24 janvier + 31 janvier + 7 février 2025

Prix

- 120 € (600 € pour les non ressortissants VIVEA)

Moyens pédagogiques et techniques

- Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation

Contenu de la formation : composition des modules mis en place

- Identifier : vos attentes et objectifs, les différents organismes intervenants
- Se préparer : comment conjuguer l'installation et la cessation
- Appréhender : ce que vous cédez (évaluation, contrat à mettre en œuvre), les moyens de paiement dont disposent les repreneurs et ce que vous pouvez consentir



SÉCURISER MON ENTREPRISE POUR PRÉVENIR ET SURMONTER LES PÉRIODES DE CRISE

CERFRANCE
ALLIANCE COMTOISE



Ce programme vise à aider les chefs d'entreprise agricole ou ceux en cours d'installation à sécuriser leur exploitation et à se préparer à surmonter les périodes de crise. Les objectifs incluent la protection des biens de l'exploitation et la prévention ainsi que la gestion des crises.

Le contenu aborde la sécurisation de l'actif, notamment par l'évaluation de la protection du patrimoine, l'utilisation de régimes matrimoniaux, les garanties bancaires et la constitution de sociétés pour protéger les actifs. Il traite également de la prévention des crises à travers l'analyse des indicateurs économiques et la gestion des cessations de paiement, ainsi que des solutions pour surmonter les crises, telles que la restructuration négociée ou judiciaire des dettes.

DURÉE : 1 jour

PUBLIC : Les chefs d'entreprise agricole ou en cours d'installation

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 : <https://www.aif25-90.com>

Organisation de la formation

Formateur

- Thomas DARCISSAC

Date et Lieu

- VALDAHON le 3 février 2025

Prix

- 40€ pour les ressortissants VIVEA

Moyens pédagogiques et techniques

- Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation



Contenu de la formation : composition des modules mis en place

Sécuriser son actif :

- Evaluer le niveau de protection de son actif, sécuriser son patrimoine par les régimes matrimoniaux, l'incidence des garanties bancaires
- Aborder la constitution des sociétés et protection de l'actif : les sociétés d'exploitation, les sociétés foncières

Prévenir les périodes de crise :

- Analyser les indicateurs économiques, caractériser l'état de cessation des paiements.

Surmonter les périodes de crise :

- La restructuration négociée de la dette
- La restructuration judiciaire de la dette

PRÉSERVER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DANS UN CONTEXTE FLUCTUANT

CERFRANCE
ALLIANCE COMTOISE



Dans un contexte agricole de plus en plus imprévisible, marqué par la volatilité des prix et les aléas climatiques, les exploitants agricoles doivent constamment adapter leurs stratégies.

La formation, d'une journée, bénéficie de l'expertise croisée de trois intervenants reconnus : Marine LE FER, Etienne DEFRAISNE et Jean-Marie CURTIL. Cette complémentarité permet d'aborder la problématique sous tous ses angles : économique, technique et stratégique.

Le programme de la journée alterne entre apports théoriques et mises en situation pratiques. Les participants travailleront notamment sur des simulations concrètes, prenant en compte l'évolution des marchés, les aléas climatiques et sanitaires, ainsi que les modifications de pratiques envisageables. Un temps important sera consacré à l'analyse des répercussions techniques, économiques et humaines des différentes stratégies d'adaptation.

DURÉE : 1 jour

PUBLIC : Tout chef d'exploitation agricole

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 : <https://www.aif25-90.com>

Organisation de la formation

Formateurs

- Marine LE FER - Conseillère d'accompagnement
- Etienne DEFRAISNE - Conseiller CEL 25-90
- Jean-Marie CURTIL - Conseiller entreprise 25-90

Date et Lieu

- VALDAHON : 30 janvier 2025

Prix

- 40 € (306 € pour les non ressortissants VIVEA)

Moyens pédagogiques et techniques LZSKEJZEJ

- Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation

Contenu de la formation : composition des modules mis en place

Savoir analyser les résultats de l'exploitation :

- Définition des contextes conjoncturels et structurels de son exploitation.
- Savoir se situer au regard des indicateurs économiques.

Mettre en place une stratégie de gestion en lien avec le changement climatique et le contexte économique :

- Identifier les impacts économiques et les incidences directes ou indirectes des changements
- Définir les leviers d'actions sur son exploitation





Cette formation dédiée à la gestion de la performance et à la stratégie d'entreprise agricole s'adresse aux chefs d'entreprise agricole. Avec l'appui de la méthode AGRILEAN, nous vous accompagnerons dans l'amélioration de la rentabilité et de la durabilité de votre exploitation.

L'objectif est de permettre aux chefs d'exploitation du Doubs et du Jura d'optimiser leur Excédent Brut d'Exploitation (EBE), grâce à un diagnostic global de l'exploitation et la construction d'une stratégie pérenne, qui prendra en compte les dimensions économiques, techniques et environnementales.

DURÉE : 2 jours

PUBLIC : Chef d'entreprise agricole

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 : <https://www.aif25-90.com>

Organisation de la formation

Formateur

- Marine LE FER - Conseillère d'accompagnement CERFRANCE + Chambre d'agriculture 25-90 et Conseil Elevage 25-90

Date et Lieu

- à définir avec la Chambre d'agriculture 25-90

Prix

- 80€ pour les ressortissants VIVEA

Moyens pédagogiques et techniques

- Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation

Contenu de la formation : composition des modules mis en place

A l'aide de la méthode Agrilean (5 critères technico-économiques expliquent à eux seuls 90% de l'EBE) :

- Travail en groupe pour détecter les axes d'amélioration répondant aux objectifs individuels
- Construire une stratégie intégrant les dimensions économiques, environnementales, techniques
- Etablir un plan d'actions sur votre exploitation et un plan de formation personnel





La formation vise à perfectionner les chefs d'exploitation dans la saisie comptable sur ComptaNet. Elle permet de mettre à jour leurs connaissances, de découvrir les dernières évolutions du logiciel et de devenir autonomes dans l'enregistrement de leur comptabilité.

Le programme inclut l'étude des difficultés rencontrées, la saisie des relevés bancaires (paramétrages et EDI), ainsi que la découverte des outils collaboratifs de CerFrance Connect.

Des cas concrets et des travaux pratiques sont également prévus pour renforcer l'apprentissage.

DURÉE : 1 jour

PUBLIC : Chef d'exploitation désirant se perfectionner en saisie comptable

Inscription obligatoire sur le site de l'AIF25-90 : <https://www.aif25-90.com>

Organisation de la formation

Formateur

- Stéphanie BARTHOD-MALAT - Secrétaire d'entreprise

Date et Lieu

- POLIGNY : 14 janvier 2025
- VALDAHON : 11 février 2025

Prix

- 40€ pour les ressortissants VIVEA

Moyens pédagogiques et techniques

- Diaporama, vidéoprojecteur, temps d'échange et d'appropriation

Contenu de la formation : composition des modules mis en place

Etat des connaissances de chacun concernant la saisie comptable sur internet

Difficultés rencontrées comptables ou informatiques

Saisie des relevés bancaires (paramétrages) et EDI

Réponses précises à ses interrogations avec mise en situation

Travail sur poste individuel, apport théorique et échanges en groupe

Présentation des dernières évolutions des logiciels

Découverte de CerFrance Connect

Cas concrets





CERFRANCE ALLIANCE COMTOISE

17, rue Charles de Gaulle

BP 50065

39801 POLIGNY CEDEX

Tél. 03.84.37.67.67

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Sylvie COURVIL

Tél. 03 84 87 68 69

scourvil@alliancecomtoise.cerfrance.fr

